



Centre national d'information indépendante sur les déchets

Otez de ma vue ces déchets que je ne saurais voir
Deux documentaires pour nous aider à réfléchir.

Chaque français jette 560 kg d'ordures ménagères par an. Nos poubelles gonflent et 50 % de leur volume est constitué d'emballages. Très peu sont recyclés. Actuellement, 80 % de nos déchets partent en décharge ou en incinération, libérant dans l'atmosphère et les sols des effluents toxiques, qui remontent jusqu'à l'homme. Le fossé se creuse entre des politiques qui se veulent rassurantes et préventives, et les industriels qui mettent sur le marché toujours plus d'emballages et de produits jetables.

Le problème des déchets est toujours vu sous l'angle de l'élimination, alors que la réponse se trouve en amont : comment produire moins de déchets ? L'incinération et son « mythe du feu purificateur » va complètement à l'encontre d'une telle démarche : axée vers la rentabilité, elle pousse à la création de déchets.

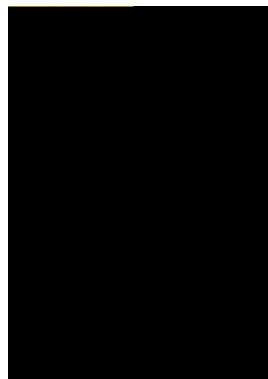
Comment générer le moins de déchets possible, et comment gérer nos déchets autrement, en limitant les conséquences sur la santé et l'environnement ? Quelques pistes de réflexion à travers ces deux documentaires, qui proposent d'autres solutions sans attendre des décennies d'empoisonnement à l'image de ce qui s'est passé avec l'amiante, le plomb ou le mercure.

Déchets à Ménager



Un documentaire de 52 minutes, réalisé par Cécile COURAUD et produit par le CNIID, exposant les techniques alternatives de traitement des déchets. La bande annonce est visible sur le site web du [CNIID](http://www.cniid.org).

Déchets ultimes



Un documentaire de 26 minutes sur les déchets ultimes, produit par l'AROEVEN, association membre de la *Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source*, qui développe des actions éducatives et culturelles en direction des lycéens et collégiens.

Bon de commande

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Dénomination	Prix unitaire (net de taxes)		Nombre		Prix global
DVD 52 minutes « Déchets à ménager » pour projection privée (milieu familial)	21,50 euros (frais de port compris)	X		=	
DVD 52 minutes « Déchets à ménager » pour projection publique (avec ou sans droits d'entrée)	100,00 euros (frais de port compris)	X		=	
DVD 25 minutes « Déchets ultimes »	16,50 euros (frais de port compris)	X		=	
TOTAL				=	

Bon de commande à renvoyer accompagné du chèque correspondant au CNIID, 21, rue Alexandre Dumas, 75011 Paris. Les règlements peuvent également se faire par virement sur le compte de la Banque Postale n° 20041-01012-4402826W033-87